



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : COODINATION SPS - TRAVAUX DE
DEMOLITION POUR LE PROJET DE JARDIN DE
PROXIMITE 46 BIS RUE DU COMMANDANT
MOWAT ET 133 RUE DIDEROT**

**DÉCISION N° DM-26-142
EN DATE DU 04 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-228 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Nicolas LECOMTE ;

VU la proposition de la société BTP Consultants pour une mission de coordination Sécurité et de protection de la santé (SPS), relative au chantier de démolition sis 46bis rue du commandant Mowat et 133 rue Diderot ;

CONSIDÉRANT les travaux de démolition pour le projet de jardin de proximité sis 46bis rue du Commandant Mowat par la ville de Vincennes pour une durée de 3 mois ;

CONSIDÉRANT qu'une mission de coordination SPS est nécessaire dans le cadre de l'exécution de ces travaux ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société BTP Consultants, Agence Paris Est, dont le siège social se situe au 46, La Courtine, Le Central II, 93194 Noisy-le-Grand Cedex, un marché de service pour la réalisation d'une mission de coordination SPS, pour un montant de 2 990 € HT (soit 3 588 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, des
mobilités et de l'inclusion,

Signé

Nicolas LECOMTE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260504-lmc1H14244H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/05/2026
Date de Publication : 04/05/2026

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérécourse citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260504-Imc1H14244H1-AR
Date de réception en Préfecture : 04/05/2026
Date de Publication : 04/05/2026